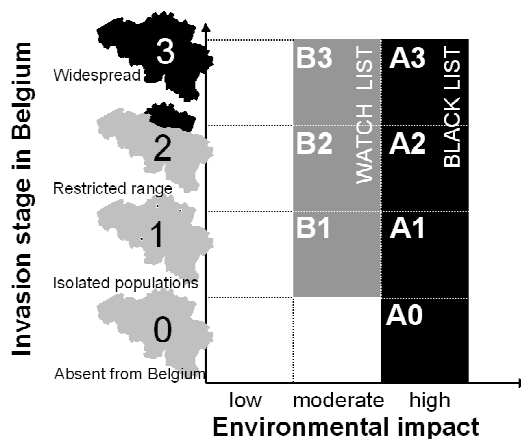


Description

Alterias (IAS pour Invasive Alien Species) est un projet de communication qui vise à sensibiliser le secteur horticole sur la thématique des plantes invasives (ou plantes exotiques envahissantes). Ce projet a pour objectif la mise en place d'actions d'information et de mesures préventives afin de limiter la dissémination de ces plantes dans les jardins, les parcs, les espaces verts et les bords des voiries (routes, cours d'eau, voies ferroviaires). C'est un projet de conservation de la biodiversité orienté vers les utilisateurs de plantes ornementales, c'est-à-dire les professionnels de l'horticulture (horticulteurs, pépiniéristes, services publics responsables des plantations et des espaces verts, entrepreneurs privés et architectes paysagistes), les jardiniers amateurs et l'enseignement horticole. Les acteurs de cette filière seront activement consultés afin de proposer des solutions concrètes, dans une démarche participative, profitable à la fois pour l'environnement et pour l'horticulture ornementale. Le projet s'étendra sur toute la Belgique (Région wallonne, Région Flamande et Région Bruxelles-Capitale). Il est soutenu par les fédérations horticoles (FWH et AVBS).

Sont ciblées par le projet les plantes invasives (terrestres et aquatiques) issues de la filière ornementale, vis-à-vis desquelles un impact négatif sur l'environnement a été mis en évidence. Ces espèces ont été répertoriées par les scientifiques dans un système de liste noire (impact négatif avéré) et de liste de surveillance (impact négatif supposé).



La plupart des outils de communication seront utilisés pour atteindre le public-cible : création d'un site Internet, rédaction de newsletters et mise en ligne de documents téléchargeables, diffusion de dépliants et de brochures, rédaction d'articles dans les journaux, les revues horticolas, les magazines de jardinage et autres périodiques, animation de séances d'information, communication avec les médias (participation à des émissions télévisées et des reportages radio), participation aux événements horticolas, production d'un DVD, etc.

Caractéristiques

Durée Coordination Partenaires	4 ans (janvier 2010 – décembre 2013) Unité Biodiversité & Paysage (Université de Liège – Gembloux Agro-Bio Tech) ¹ Proefcentrum voor Sierteelt – Destelbergen (PCS) Centre Technique Horticole – Gembloux (CTH) Service Public Fédéral – Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (SPF-SPSCAE – DG Env)
Co-financeurs	Commission Européenne Service Public de Wallonie (SPW-DGOARNE) Agentschap voor Natuur en Bos (ANB) Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE-BIM)

Ce projet est soutenu et cofinancé par le programme LIFE + de la Commission Européenne.

¹ Anciennement Laboratoire d'Ecologie de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux.

Objectifs

- Responsabiliser les acteurs de la filière ornementale (producteurs et consommateurs) sur la thématique des plantes invasives en leur délivrant l'information nécessaire à travers de multiples canaux de communication ;
- Collaborer avec le secteur horticole pour identifier les alternatives et les bonnes pratiques en matière de prévention ;
- Accompagner ces mêmes acteurs à les appliquer dans une approche volontaire.

Actions

Le projet s'organisera autour de trois campagnes de sensibilisation :

- **Action 1.** Campagne d'information générale (2010-2011)

Une information générale sur le thème des plantes invasives sera diffusée: nature du problème, enjeux, menaces pour l'environnement, impacts, acteurs impliqués, solutions proposées. Cette campagne sera conduite durant la première moitié du projet pour sensibiliser le public-cible au message suivant : "Certaines plantes exotiques peuvent constituer une menace pour la biodiversité. Elles peuvent s'échapper des parcs et jardins et envahir les milieux naturels. Il est nécessaire d'informer et de sensibiliser davantage les acteurs de la filière ornementale. La prévention est économiquement plus rentable que l'éradication des populations installées dans la nature".

Une attention sera portée sur les conséquences des invasions biologiques sur la biodiversité, quelles plantes sont invasives en Belgique et comment elles se dispersent dans l'environnement. Cette campagne est la première étape avant d'aborder plus spécifiquement les solutions à mettre en oeuvre (action 2).

- **Action 2.** Développement des codes de conduite en horticulture (2011-2012)

Une seconde campagne sera menée durant la deuxième moitié du projet afin de promouvoir un code de conduite en horticulture. Ce code sera développé en étroite collaboration avec des représentants du secteur horticole afin de proposer des solutions réalistes, espèces par espèces. Ce code contiendra une série de mesures visant à réduire les risques d'introduction des plantes invasives (commerce, plantations volontaires) et à favoriser les bonnes pratiques pour éviter leur dispersion (utilisation de plantes indigènes alternatives, étiquetage spécifique, gestion des déchets verts, transport de terres). Cette campagne visera plus particulièrement les professionnels de l'horticulture, qui seront invités à souscrire au code.

- **Action 3.** Les plantes invasives à l'école (2011-2012)

Cette troisième campagne a pour but d'informer l'enseignement horticole sur la problématique des plantes invasives, afin que les professeurs puissent intégrer cette thématique dans leurs cours. Des sessions d'information seront réalisées. Les professeurs seront formés et recevront un « toolkit » avec les outils de communication nécessaires aux cours (DVD, Présentation PPT, etc.).

Contacts

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

- Mathieu Halford (ULg GxABT), coordinateur
Mail : mhalford@ulg.ac.be
Tél.: 081/62.22.44
- Leen Heemers (PCS), assistante régionale (Flandre et Bruxelles)
Mail: Leen.Heemers@pcsierteelt.be
Tél: 09/353 94 87
- Catherine Mathys (CTH), assistante régionale (Wallonie et Bruxelles)
Mail: mathyscatherine@gmail.com
Tél: 081/62.52.39
- Sabine Wallens ou Claire Collin (SPF-SPSCAE – DG Env)
Mail : Sabine.Wallens@health.fgov.be ; damiem.rebella@health.fgov.be
Tel : 02/524.96.84 ; 02/524.92.88



gembloux
agro-bio tech

